



## Compte-rendu du 1<sup>er</sup> Comité de pilotage d'élaboration de la Charte forestière du Pays Asses, Verdon, Vaire, Var

Lundi 14 septembre, 18h, salle polyvalente de La Mure

Présents: P. BLANC – Maire de La Mure-Argens, A. BOUSSEAU - Chambre d'Agriculture 04, A. COULLET – Maire de Moriez, H. DALBIES – Président du Conseil de développement du Pays A3V, C. DAST - Coopérative Provence-Forêt, D. DEVYNCK – Union régionale des communes forestières, R. FAY – Responsable d'unité territoriale ONF 04, C. FORT – DDEA 04, E. GALFARD – Maire d'Allons, L. GAUTIER - Entrevaux, A. GRAC – Président de l'ASL de Braux, A. GUIRAND – Maire de Villars-Colmars, D. GUIRAND – Allos, D. IMBURGIA – PNRV, F. JAUME – Thorame-Basse, Y. LAUTARD – Méailles, L. LEROY - Castellane et Conseil de développement du Pays A3V, M. MAURY – Conseil de développement du Pays A3V, C. MONTA – Chargée de mission forêt du Pays A3V, J.-L. PAGLIA – Thorame-Basse, J. PEREZ - Castellane, S. PRATO – Maire de Saint-André les Alpes, B. MOLLING - Maire de Clumanc, L. QUARANTA - Saint-Pierre, L. ROUX – Menuisier de Villars-Colmars.

Excusés : N. AUBERT – Vice-présidente à la Région déléguée à la Forêt, E. BESSIERE –Technicien du CRPF, H. BEAUJOUAN – Association Forestour, J.-L. BIANCO – Président du Département 04, B. CLAP – Président du Parc Naturel Régional du Verdon, P. CORON – Sous-préfet de Castellane, S. GOLE – Service forêt du Département 04, B. GRAC –Maire de Braux, B. GUIBAUD – ADEME, M. FAVRE – Président de la Commission Forêt du PNRV, G. LEBEAUPIN – Maire de Beauvezer, J. MAZZOLI – Annot, T. OTTO-BRUC – Maire de Thorame-Haute, G. SAUVAN – Président du Pays A3V, M.-C. VALLON - Chef de projet coordonnateur des projets de territoire de la Région.

### Ordre du jour :

- Présentation de la synthèse du diagnostic, discussions et validation ;
- Présentation des enjeux de la future Charte forestière du Pays, discussions et validation ;
- Validation de la synthèse du diagnostic et des enjeux.



### **1er Comité de pilotage**

d'élaboration de la

Charte forestière du Pays Asses, Verdon, Vaire, Var

La Mure, lundi 14 septembre 2009

1

### **I. RAPPEL DE LA DEMARCHE**

### **II. METHODOLOGIE**

### **III. DIAGNOSTIC**

### **IV. ENJEUX IDENTIFIES**

2

Pour rappel :

La **Charte forestière du massif d'Annot** a duré 5 ans, de 2004 à 2008. Née sur l'impulsion du Conseil Général 04, elle avait pour action phare la rénovation de la châtaigneraie.

Pendant ces 5 années d'animation, 22 opérations (études et investissement) ont été menées pour un montant total de 2 022 000 € : amélioration de la desserte à Méailles, remise en état des châtaigneraies à fruits du massif, aménagements pastoraux et actions de valorisation de l'offre de randonnée du canton.

Les élus et partenaires ont souhaité fin 2008 étendre cette action à l'ensemble du Pays.

La Charte forestière est un outil dont la vocation est de structurer un projet d'aménagement et de développement durable d'un territoire rural en insérant davantage la forêt dans son environnement économique, écologique, social et culturel. Dans notre cas, elle précise les objectifs inscrits dans la Charte de pays concernant la filière bois et la gestion forestière.

La **Charte du Pays A3V** identifie déjà les différentes fonctions de la forêt : sociale dans l'aspect paysager et touristique du territoire, écologique et économique. Le développement de la filière bois-énergie, la promotion du matériau bois et la gestion de l'interface forêt/agriculture sont pointés comme des enjeux structurants pour le territoire.



3

## II. METHODOLOGIE

Comité de pilotage

Collecte des données

Concertation

Retro-planning	Sept. 2009	Octobre	Novembre	Décembre	Janvier 2010
Orientations et stratégie					
<b>Comité de pilotage</b>					
Rédaction du plan d'actions					
Finalisation du document Charte forestière					
<b>Comité de pilotage</b>					
Demande d'arrêt du périmètre de la Charte forestière (Préfet)					
Signature de la Charte					

Le Comité de pilotage a été constitué en début d'année : très large, il regroupe l'ensemble des 45 élus du territoire (40 communes + 5 intercommunalités), le Conseil de développement du Pays, les partenaires techniques (forestiers et autres : agricoles, touristiques, liés à la chasse), les associations d'usagers, les associations locales de la protection ou de gestion des milieux, les partenaires administratifs et financiers.

Sa constitution ainsi que la méthode de collecte des données et de concertation ont été présentés à la validation des élus en Assemblée Générale du Pays et à celle du Conseil de développement et

tous les partenaires ont reçu un document synthétique présentant ces éléments.

Pour mener à bien la concertation, 3 réunions ont eu lieu en juin 2009 sur des massifs distincts du Pays :

- le Moyen-Verdon/Teillon,
- Annot/Entrevaux
- et le Haut-Verdon.

Des entretiens individuels ont également été menés avec l'ONF, le CRPF, FIBOIS, le Syndicat des propriétaires forestiers et la Fédération de chasse 04.

## III. DIAGNOSTIC

Quelques chiffres clés

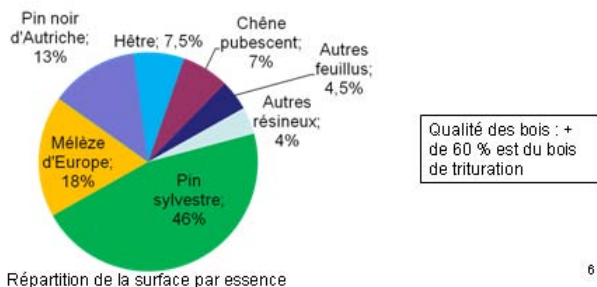
Atouts/faiblesses :

- Le territoire
- La forêt du territoire
- La place de la forêt dans l'économie locale
- La fonction environnementale de la forêt
- La fonction récréative

Opportunités/menaces

Quelques chiffres clés – Etat des lieux de la forêt du Pays A3V - 1/2

Taux de boisement : 54 %  
 Surface boisée : 89 900 ha  
 Surface boisée de production: 82 100 ha



6

Quelques chiffres clés – Etat des lieux de la forêt du Pays A3V - 2/2



Env. 30 entreprises (60 emplois) de la filière bois.  
 40 % des artisans utilisent du bois local.

1 A.C.C.A (Moriez) et 49 sociétés de chasse communales ou intercommunales

1 500 km de chemins de petite randonnée

7

Les surfaces forestières privées sont souvent morcelées : plus de 80 % des propriétaires possèdent moins de 4 ha mais ces surfaces petites ne représentent pas plus de 25 % de toute la surface privée.

La filière bois compte environ 30 entreprises de la première et seconde transformation, 2 entreprises d'élagage et entre 3 et 5 entreprises de travaux ou exploitants forestiers. Ce chiffre évolue vite et il est difficile d'avoir une information précise.

La certification PEFC couvre environ 4 % de la forêt privée, 44 % de la forêt communale et 100 % des forêts domaniales du Pays. La moyenne départementale de forêt communale certifiée est de 26 % au 30 août 2009.

La quasi-totalité des associations de chasse fonctionnent en société communale de chasse, association loi 1901 (plusieurs par commune ou parfois intercommunale). Une seule Association Communale de Chasse Agréée (A.C.C.A.) est présente à Moriez. Contrairement à une Société de chasse qui définit son territoire en fonction des terres qu'elle loue à chaque propriétaire, le territoire de l'ACCA recouvre la totalité de la commune : les forêts communales sont automatiquement soumises au droit de chasse de cette association et les propriétaires privés également, sauf s'ils possèdent plus de 20 ha et s'opposent spécifiquement à la chasse sur leurs terrains.

Les associations de protection de la nature ou de randonnée sont une dizaine environ. Il faut également prendre en compte les 5 associations de pêche du Pays.

Le territoire

Atouts	Faiblesses
- Territoire attractif ;	- Une économie axée principalement sur un tourisme saisonnier ;
- Des paysages très diversifiés et appréciés ;	- Des dessertes routières et ferroviaires subissant de fortes contraintes techniques et mal adaptées aux besoins actuels ;
- Des bassins de population importants à proximité (Côte d'Azur, Bouches du Rhône), potentiel de débouchés pour les produits locaux	- Une culture forestière qui fait défaut ;
- Couverture forestière importante et diversité des essences forestières.	- Un tissu de petites entreprises diffus et confronté aux problèmes de succession / reprise ;
	- Une fermeture des milieux mal perçue .

Source : Diagnostic de la Charte de Pays, 2003

8

Commentaires, réactions des personnes présentes :

Il est effectivement très important de rappeler que l'économie forestière n'est pas traditionnellement ancrée dans les esprits, elle est venue par défaut d'une économie agricole en déclin. La toponymie des noms, localement, évoque les moutons et les cailloux. Cette filière forestière est donc neuve, elle a une centaine d'années maximum.

### Pour rappel :

Les problèmes sanitaires sont principalement liés au Pin sylvestre : dépérissement, chenille processionnaire et gui. Il faut néanmoins surveiller les attaques de Tordeuse du Mélèze et être vigilant à la proximité du Cynips pour le châtaignier. Enfin des signes de dépérissement sont constatés sur le Chêne pubescent et dans d'autres secteurs du 04, sur le Hêtre.

### Commentaires :

Plusieurs remarques sur les faiblesses énoncées :

- parler plutôt d'une « faible valeur marchande » que d'une « faible qualité » des bois,
- rajouter deux faiblesses de la forêt de notre territoire : sa fragilité à l'incendie et à la neige

La forêt du territoire	
Atouts	Faiblesses
-Une biodiversité (exceptionnelle et commune) variée et riche ;	-Une faible qualité des bois rendant difficile leur valorisation ;
-Un accroissement annuel des forêts supérieur aux prélèvements ;	- Un réseau de desserte difficile ;
-Une forêt multifonctionnelle ;	- Une forêt qui est très largement sous exploitée ;
- Très peu de conflits d'usage à ce jour.	- Une forêt connaissant des problèmes sanitaires croissant ;
	- Peu d'exploitation en forêt privée en raison du problème du foncier et du manque de moyens ;
	- Des forêts très mélangées limitant les possibilités de tri des bois.

Sources: Données dendrométriques IFM 1984 et 1999, ORME ;  
Etude sur la valorisation des bois locaux, 2007, Pays A3V/  
Evaluation de la politique forestière du Pays A3V, 2008

Place de la forêt dans l'économie locale	
Atouts	Faiblesses
- Une scierie de taille moyenne, épine dorsale de la filière locale ;	- Réseau routier avec points de blocage et limitations de tonnage ;
- Un potentiel important bois-construction (notamment avec la réhabilitation de maisons secondaires) ;	- Manque de séchage ou délais trop longs pour l'approvisionnement local des artisans ;
-Forte demande de bois de qualité par les professionnels ;	- Mauvaise image du Pin sylvestre
-Présence d'un marché transfrontalier qui permet d'ouvrir d'autres perspectives ;	- Pas d'unité de transformation pour valoriser les bois de mélèze de qualité moyenne et médiocre ;
-Structuration en cours au niveau du bois énergie et motivation des élus.	-Un manque de sensibilisation pour l'utilisation de la construction bois ;
	- Le problème de la reprise (et diversification) d'activité des exploitants et scieurs.

Pour rappel : la réhabilitation des maisons secondaires constitue une grosse part de marché des charpentiers et des menuisiers du territoire. Elle concerne plus de 70 % des chantiers actuels.

### Commentaires :

Pour cette diapositive, le titre devrait plutôt être « Place du bois dans l'économie locale ».

Dans les atouts, il est proposé de prendre en compte la proximité des bassins de consommations côtiers à la Région PACA. Dans les faiblesses, rajouter un point sur le coût important de l'exploitation des forêts.

Valorisation du bois local et du Pin sylvestre en particulier :

Actuellement, la filière de transformation du Pays n'est pas structurée pour fournir massivement des constructions en bois local. Des actions de sensibilisation sont néanmoins en cours notamment avec le Conseil de développement du Pays.

Il est rappelé que le Pin sylvestre local est sous-estimé au niveau de sa qualité et a été diabolisé jusqu'à récemment (vue comme une espèce colonisant les espèces ouverts de pâturage et donnant un mauvais bois de chauffage). Alors que ces qualités technologiques et esthétiques lui permettent de faire de la charpente, du parquet et du mobilier.

Le menuisier présent témoigne du manque de rentabilité liée à la fabrication de mobilier, du fait de la polyvalence et du manque de spécialisation des menuisiers du Pays. Il est donc plus rentable de travailler sur un produit rapide à fabriquer tel que les barrières et les escaliers. Néanmoins, il est redit l'intérêt d'étudier la fabrication possible d'une ligne de mobilier local avec un cahier des charges strict qui permettrait de veiller à l'identité du Pays et une appellation de type « Menuiserie de Haute-Provence ». Pour cela, le territoire a besoin d'une étude de faisabilité plus poussée.

La fermeture de la scierie Guirand, annoncée pour la fin de l'année, le projet de reprise de M. Nicolino, étudié actuellement avec le GAL Confluences autour du Verdon et la diversification de l'activité autour de la construction bois et les énergies renouvelables et enfin, la fermeture annoncée pour quelques années de l'atelier bois ONF de Barrême sont évoqués.

Les machines étant propriétés de l'ONF, il est difficile d'imaginer que cette fabrication de mobilier extérieur majoritairement en mélèze soit repris par un privé alors que cette activité fonctionnait bien (6 emplois, un bilan financier positif, une zone de chalandise sur toute la Région PACA surtout côtière).

Place de la forêt dans l'économie locale

Atouts	Faiblesses
<ul style="list-style-type: none"> <li>- L'élevage ovin prépondérant sur le territoire est demandeur d'espaces sylvopastoraux ;</li> <li>- Démarche concertée d'agriculture durable</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- La fermeture des milieux mal vécue par les agriculteurs</li> </ul>

11

La fonction environnementale de la forêt

Atouts	Faiblesses
<ul style="list-style-type: none"> <li>- Diversité des essences et des peuplements ;</li> <li>- La forêt abrite des espaces naturels remarquables ;</li> <li>- Rôle important lié au maintien des sols</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- L'augmentation des problèmes sanitaires liés au changement climatique augmente le risque incendie ;</li> <li>- La fermeture des milieux provoque une baisse de la biodiversité</li> </ul>

12

Commentaires :

Selon l'échelle à laquelle la biodiversité est étudiée, la fermeture des milieux provoque davantage une modification qu'une baisse. Il est important également de rappeler la banalisation des paysages que l'augmentation des surfaces forestières engendre.

En cas de sur-boisement, on se retrouve confronté également à une diminution importante du transport solide de sédiments et une influence sur le régime hydrique des cours d'eau.

La fonction récréative de la forêt

Atouts	Faiblesses
<ul style="list-style-type: none"> <li>- Un tourisme très demandeur d'un cadre de nature</li> <li>- Un nombre important de chemins de randonnée</li> <li>- Des démarches en cours de valorisation de l'offre touristique</li> <li>- Une activité cynégétique locale importante</li> <li>- Peu de conflits d'usage</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- L'augmentation des problèmes sanitaires liés au changement climatique augmente le risque incendie ;</li> <li>- La fermeture des milieux provoque une baisse de la biodiversité, perçue également par les chasseurs ;</li> <li>- Des dégâts de gibier sur plantation</li> <li>- Une augmentation de la fréquentation laisse craindre une augmentation des risques d'incendie en forêt</li> </ul>

13

Commentaires :

Dans le cadre de la chasse, la location des lots en forêts domaniales apporte parfois des conflits. Si la location à l'amiable aux sociétés locales est favorisée, l'ONF a une stratégie commerciale à gérer et loue parfois à des prix plus importants à des chasseurs étranger sud territoire.

Bien que la forêt domaniale soit forêt privée de l'État, elle reste inconsciemment la forêt de tous pour la population locale qui ressent son usage centenaire spolié.

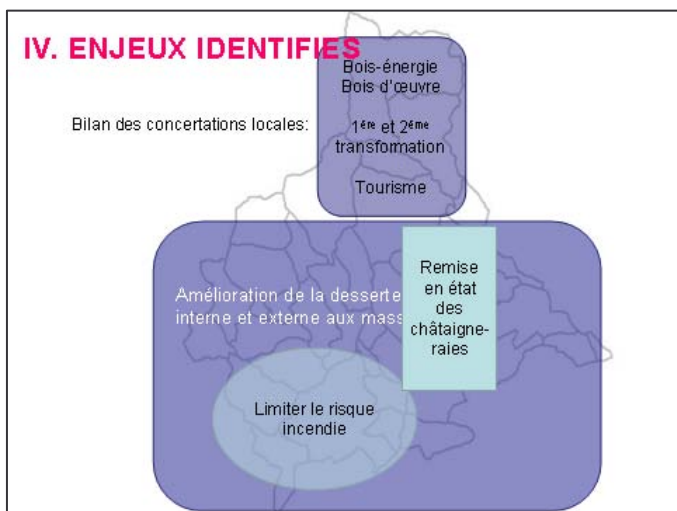
De façon plus générale, le retrait de l'État se ressent également en forêt, sur la chasse et sur l'entretien des sentiers.

### Commentaires :

Dans les menaces et en lien avec la RGPP (Réforme Générale des Pouvoirs Publics), il faut ajouter une baisse de l'accompagnement technique et de l'ingénierie à disposition des communes (exemples : ONF, DDAF).

SYNTHESE OPPORTUNITES / MENACES pour la forêt du territoire	
Projet de reprise de la scierie Guirand avec diversification des activités	Dimension mondialisée du marché du bois
Une forte demande pour le maintien des espaces ouverts	Problèmes sanitaires à craindre sur le châtaignier avec le Chancre
Bonne image de marque de la montagne et de ses produits	Lenteur/retard pour la mise à niveau des réseaux routiers et ferroviaires
Dynamique des politiques forestières (Massif des Alpes, Région et Département)	Désengagement de l'Etat sur l'accompagnement des maîtres d'ouvrage dans la réalisation d'opérations
Développement des préoccupations environnementales (énergies renouvelables, stockage du carbone,...)	Réforme des collectivités locales et capacités réduites de financement de nos communes et communautés de communes

14



### IV. ENJEUX IDENTIFIES

**Enjeux transversaux:**

- la prise en compte et la préservation à long terme des milieux, des ressources naturelles et de la biodiversité,
- l'intégration de la forêt dans les politiques locales

16

### Enjeux généraux (1/3) :

- Maintenir, développer et diversifier les activités de transformation du bois d'oeuvre local :
  - Maintenir l'activité de sciage du Pays (Scierie Guirand, Atelier bois ONF),
  - Mettre en place une unité de transformation du Mélèze en bois-construction / parquets / lambris,
  - Appuyer et inciter les artisans locaux (regroupement, contrats d'approvisionnement),
  - Etudier la faisabilité d'une plate-forme de tri et séchage des bois locaux,
  - Promouvoir le bois-construction (notamment auprès des élus et prescripteurs).

17

### Enjeux généraux (2/3) :

- Développer le bois-énergie :
  - Accompagner les maîtres d'ouvrage de réhabilitation ou de construction de bâtiments importants (bâtiments publics ou privés, logements sociaux, collèges, établissement touristique, hôpital...) le plus en amont possible des projets,
  - Cibler les projets potentiels,
  - Promouvoir le bois comme matériau d'énergie
  - Mener la réflexion de pair avec celles sur les réductions de consommation d'énergie.

18

### Commentaires :

André Guirand témoigne de ses difficultés pour obtenir auprès de l'ONF des coupes de bois en forêts communales. Le prix de retrait n'est pas atteint et la coupe ne se fait pas malgré ses propositions d'achat régulières. Le résultat est qu'il manque de bois pour l'hiver. Il faut travailler à développer les coupes à l'amiable, de gré à gré plutôt que par adjudication.

## Commentaires :

L'enjeu de ce dernier axe concerne surtout la forêt privée. Des coupes groupées sont déjà en cours sur plusieurs communes avec le CRPF, le CERPAM et associant parfois les communes et leur forêt (Annot, Clumanc, Castellane, etc.)

Il faut mettre en place une synergie avec les autres territoires et certains projets peuvent avoir une envergure au-delà du territoire du Pays :

- dans le cadre de la Charte forestière de Comps sur Artuby, en terme de réflexions sur les débouchés du pin sylvestre (exemple de la réflexion sur le centre de tri),

- en lien avec les Hautes-Alpes et la région Rhône-Alpes sur des démarches de labellisation du bois local.

### Enjeux généraux (3/3) :

- Améliorer la mobilisation des bois et la gestion forestière :
  - Etude de la desserte pour les secteurs au potentiel forestier,
  - Faire sauter les points noirs du réseau routier principal,
  - Mobilisation des propriétaires pour une meilleure gestion de leur forêt (aménagement divers),
  - Promouvoir la régénération naturelle et la certification PEFC.
- Sylvopastoralisme
- Défense des forêts contre les incendies

19

En conclusion, un point est fait sur la suite de la démarche et la méthodologie appliquée.

A la suite de ce comité de pilotage qui valide la synthèse du diagnostic et les enjeux, les 3 derniers mois de l'année seront consacrés à l'élaboration d'un programme d'actions.

Le travail sera mené par des entretiens avec les partenaires techniques et financiers et des groupes de travail impliquant également les maîtres d'ouvrage potentiels. Ces groupes de travail restent à créer et se réuniront une à deux fois avant le Comité de pilotage de décembre qui aura pour objectif de valider la Charte forestière et son programme d'actions.

## II. METHODOLOGIE

Comité de pilotage

Collecte des données

Concertation

Retro-planning	Sept. 2009	Octobre	Novembre	Décembre	Janvier 2010
Orientations et stratégie					
<i>Comité de pilotage</i>					
Rédaction du plan d'actions					
Finalisation du document Charte forestière					
<i>Comité de pilotage</i>					
Demande d'arrêt du périmètre de la Charte forestière (Préfet)					
Signature de la Charte					